



MAIRIE D'ORNEX

Département de l'Ain
République Française

D 2025 10 16 087

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX

16 OCTOBRE 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : le 10 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le seize octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents	O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, S. MANFRINI, W. DELAVENNE, M-C. ROCH, Michèle GALLET, M. FOURNIER, M. GALLET, J. DAZIN, J-M. PALINIEWICZ, R. OTZENBERGER, M. GRENIER, M. LAPTEVA, J-O. RABOT, L. JACQUEMET, G. MASRARI, P. GUINOT, J. DIZERENS
Absents excusés	Y. DUMAS, A. BOUSSER, H. GRANGE, M. CHALENDAR, A. NEUSSER
Absents	D. GANNE, V. KRYK, C. TOWNSEND
Procurations	Y. DUMAS à O. GUICHARD, A. BOUSSER à R. OTZENBERGER, H. GRANGE à J. DIZERENS, M. CHALENDAR à P. GUINOT, A. NEUSSER à G. MASRARI
Assistaient	I. GOUDET, directrice générale des services, J. BRUNET, assistante du Maire

Le quorum étant atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer.

10. Marchés publics – Attribution du marché de travaux d'aménagement paysager de la rue du Père Adam

Dans le cadre de l'opération des aménagements paysagers de la rue du Père Adam, la première consultation pour le marché de travaux a été déclarée infructueuse par la délibération du 10 juillet 2025 en raison de la seule offre reçue jugée inacceptable.

Une nouvelle consultation a été publiée et un avis d'appel public à la concurrence a été envoyé le 13 août 2025 sur le site des Acheteurs publics de l'Ain et au BOAMP avec une date de remise des offres fixée au 10 septembre 2025 à 12 heures.

Trois entreprises ont déposé une offre dans les délais impartis :

- FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT
- VERDET PAYSAGE
- IDVERDE

La maîtrise d'œuvre de ce projet est assurée par ADP Concepteur de Paysages.

Les travaux sont programmés entre avril et octobre 2026 et l'enveloppe budgétaire inscrite au budget primitif 2025 s'élève à 300 000 euros TTC.

Il a été demandé aux candidats de chiffrer une prestation éventuelle supplémentaire (PSE) qui correspond à la fourniture et pose de modules d'agrès de musculation.

Après négociation avec les entreprises candidates et examen des critères de sélection des offres, la commission MAPA réunie le 9 octobre 2025, a validé le classement suivant :

CANDIDAT	PRIX HT	CRITERE VALEUR TECHNIQUE / 60	CRITERE E PRIX / 40	NOTE TOTAL E / 100	CLASSEMENT	PSE - AGRES DE MUSCULATION HT
FRANCE CLOTURE ENVIRONNEMENT	228 840,50 €	34,50	39,66	74,16	2ème	24 950,00 €
IDVERDE	226 904,57 €	54	40,00	94,00	1er	26 551,00 €
VERDET PAYSAGE	240 200,60 €	23,5	37,79	61,29	3ème	24 630,00 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants :

- **ATTRIBUE** le marché de travaux d'aménagement paysager de la rue du Père Adam à l'entreprise présentant l'offre la mieux-disante soit l'entreprise IDVERDE pour un montant de 226 904,27 € HT, soit 272 285,48 € TTC ;
- **VALIDE** la prestation éventuelle supplémentaire de fourniture et pose de modules d'agrès de musculation à l'entreprise la mieux-disante IDVERDE pour un montant de 26 551 € HT soit 31 861,20 € TTC ;
- **AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives au présent marché ;
- **AUTORISE** le Maire à signer les modifications en cours d'exécution inférieures à 5% du montant total du marché ;
- **DIT** que la dépense est inscrite au budget primitif 2025 et sera reportée au budget primitif 2026 en tant que Restes à réaliser 2025.

Fait à Ornex, le 17 octobre 2025

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Affiché le : 20 octobre 2025

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.